

# Villes concernées par l'EDAP Flandre Intérieure



## Les Partenaires de l'EDAP Flandre Intérieure



Association Les Papillons Blancs  
d'Hazebrouck et environs

Qui coordonne l'EDAP et représente le Réseau Puzzle, le CAMSP « 1,2,3 Soleil », le SESSD « Grain de sel » et l'IME « Les Lurons »



Représentant le CMPP « Decroly V »



Représentant le CMP « Les Mots Bleus »



Liaison avec  
le centre ressources  
autismes

Pistes de  
travail

Annonce

Liaison avec les  
partenaires locaux

**Autisme et  
Troubles Envahissants du  
Développement**

**Diagnostic**

Evaluations des  
compétences et difficultés

P r o x i m i t é

## Les missions des EDAP

Les *Equipes Diagnostic Autisme de Proximité* réalisent des diagnostics et des évaluations pour les enfants présentant des signes de Troubles Envahissants du Développement (TED), également appelés Troubles du Spectre Autistique (TSA), en référence aux pratiques recommandées par la Haute Autorité de Santé (HAS). Ces dispositifs répondent aux priorités du *Troisième Plan Autisme* facilitant l'accès au diagnostic précoce.

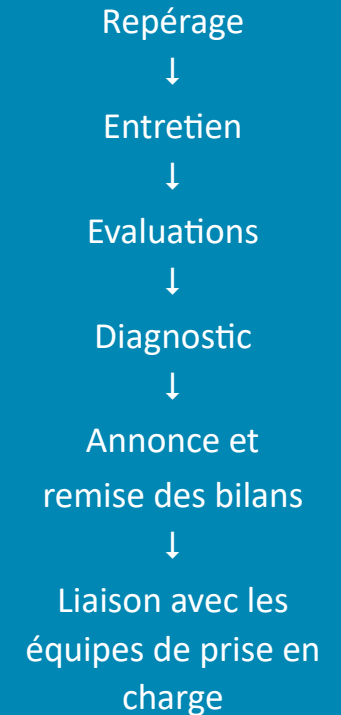
Cinq EDAP ont été créées en 2014, puis d'autres verront le jour jusqu'à couvrir l'ensemble des quatre territoires de santé du Nord-Pas de Calais.

Chaque EDAP est composée d'une équipe de professionnels de différentes qualifications : pédopsychiatres et/ou neuropédiatres, psychologues, psychomotriciens, orthophonistes, éducateurs spécialisés... issus des secteurs sanitaire, médico-social, de l'éducation nationale, libéraux..., sous la coordination d'un médecin responsable. Tous sont soumis au secret partagé. Les informations relatives à l'enfant sont protégées (déclaration à la CNIL).

Les EDAP interviennent après le repérage des signes d'alerte posés par la famille, le médecin, la PMI, l'école... et s'appuient sur le centre ressources autismes pour les situations complexes.

## Les étapes du diagnostic

Votre enfant présente des signes apparentés à l'autisme. Votre médecin traitant, la PMI, un enseignant... ont évoqué l'éventualité d'un trouble Envahissant du Développement (TED) ? Vous pouvez vous adresser à l'EDAP Flandre Intérieure



## EDAP Flandre Intérieure

20 rue de la Sous-Préfecture - 59 190 HAZEBROUCK  
Tel : 03.28.49.75.06 - Fax : 03.28.41.02.36

Email : [edap@papillonsblancshazebrouck.org](mailto:edap@papillonsblancshazebrouck.org)

Horaires : Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13h30 à 17h00

*L'EDAP Flandre Intérieure est coordonnée par le réseau « PUZZLE » pilotée par l'Association les « Papillons Blancs » d'Hazebrouck*